



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Difficultés du BTP

Question écrite n° 5295

Texte de la question

Mme Alice Thourot alerte M. le ministre de l'économie et des finances au sujet de la pénurie de MDI (méthyl-diisocyanate). Cette matière première est indispensable à la fabrication des panneaux isolants polyuréthane. Suite à différents accidents industriels, il existe actuellement une pénurie mondiale de la matière première. Cette situation s'est répercutée sur les produits de substitution, entraînant une augmentation des coûts mais surtout entraînant d'importants retards de livraison, mettant par là même en difficulté le secteur du BTP. Dès lors, elle souhaiterait connaître les solutions envisagées par le Gouvernement pour répondre à cette situation paralysante pour tout un pan de notre activité économique.

Texte de la réponse

La fabrication des panneaux, et autres produits en polyuréthane, est dépendante de la production, en amont, d'une substance communément appelée le MDI (Methylene diphenyl diisocyanate). Au niveau mondial, la production de MDI s'appuie sur un faible nombre de grands industriels de la chimie et très peu d'usines, dont aucune significative n'est implantée en France. Cette production s'avère ainsi structurellement fragile et dépendante des aléas industriels. C'est ainsi qu'en 2017, des événements sur plusieurs unités ont fortement perturbé les approvisionnements en MDI, et donc la production de polyuréthane à l'échelle mondiale. Depuis, les approvisionnements en MDI apparaissent rétablis. La situation reste cependant fragile, et au niveau mondial, les producteurs de MDI ont ainsi prévu des investissements destinés à renforcer, et à augmenter les capacités de fourniture. Ces investissements devraient permettre de limiter le risque de pénurie à l'avenir.

Données clés

Auteur : [Mme Alice Thourot](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5295

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2018](#), page 1071

Réponse publiée au JO le : [10 juillet 2018](#), page 6048